Nous demandons des sanctions à l'encontre de Paul Girot de Langlade, Préfet d'Indre-et-Loire et RACISTE MULTI-RECIDIVISTE

Dans un article publié dans la Nouvelle République le 23 Novembre 2006, Monsieur Girot de Langlade, Préfet d'Indre-et-Loire, a tenu des propos inadmissibles, qui constituent une incitation à la haine à l'encontre des gens du voyage. C'est ainsi qu'il écrit :

« Il y a trop de gens du voyage sur l'Indre-et-Loire. On a été trop laxiste pendant trop longtemps. Ce département a fait beaucoup pour eux puisque l'on a 250 places d'accueil. Plus de 60 % du schéma départemental est respecté. Cela ne justifie pas les installations sauvages… Il faut arrêter de se voiler la face. Chacun sait que quand ils arrivent quelque part, il y a de la délinquance. »

En poste dans le Vaucluse en 2002, Monsieur Girot de Langlade avait déjà tenu des propos injurieux sur les gens du voyage en affirmant notamment que ces derniers *« vivaient à nos crochets de rapine et d'escroquerie ».*

Ces propos déshonorent ceux qui les prononcent, comme ceux qui les acceptent.

- Nous n'acceptons pas le racisme,
- Nous acceptons moins encore que le représentant de l'État exprime publiquement le racisme qui l'anime dans l'exercice de ses fonctions.
- Nous demandons qu'il fasse sans délai l'objet de sanctions disciplinaires proportionnées à la gravité de ses déclarations, et qu'il soit poursuivi devant les tribunaux pour en répondre.

NOM Prénom	Adresse / Ville	Signature	E.mail / Téléphone

Pétition à retourner à Alternative Couleur Citoyenne, 8 rue Deslandes, 37000 Tours. Elle peut aussi être signée sur Internet en vous rendant sur http://ac2.fr